

69 VILLEURBANNE

Une résidence pour jeunes actifs

Inaugurée en octobre dernier à Villeurbanne, la résidence « Yves Chauvin » comprend 104 studios équipés et meublés pour les jeunes actifs dont 65 réservés aux alternants des industries de la chimie. Elle résulte d'un partenariat entre France Chimie AURA, Le Relais, Action Logement et Alliad Habitat, en coordination avec la ville. Le site est situé à proximité du plus grand site universitaire de l'agglomération lyonnaise. Le coût de 8 M€ se partage entre l'État, la métropole, la région et des prêts d'Action Logement et de la Caisse des dépôts. Les loyers des studios sont de 485 € ou 525 €, toutes charges comprises.



© Alliad Habitat - Aline Périer

44 | CC DE NOZAY | AMÉNAGEMENT

Des urbanistes financés par l'État

Pour élaborer son projet de territoire (document co-construit définissant une stratégie territoriale), la communauté de communes (CC) de Nozay s'est appuyée sur un dispositif de l'État dont elle a été lauréate en 2016, « Atelier des territoires ». Pendant un an, cette CC de 16 000 habitants a bénéficié d'un accompagnement d'urbanistes et de paysagistes financés par l'État (90 000 €), sur le thème « Mieux vivre ensemble dans le périurbain ». Au programme, une visite du territoire en bus avec les élus, deux sessions de travail collectif, complétées de réunions thématiques intermédiaires pour se projeter dans l'avenir et définir une stratégie; puis un séminaire de restitution. Trois axes clés ont émergé, que l'intercommuna-



Visite de terrain dans le cadre de l'Atelier des territoires.

lité a ensuite repris dans son projet de territoire: préserver l'identité paysagère et l'environnement, accompagner le vivre-ensemble et favoriser la mise en réseau des acteurs. « Cet "Atelier" a permis aux élus et aux services d'apprendre à travailler ensemble. C'était aussi l'opportunité de réfléchir au devenir du territoire sur le long terme, en s'extrayant du quotidien. Par exemple, l'une

des actions retenues vise à devenir territoire à énergie positive à 2030. On n'y aurait jamais cru auparavant! », relate Morgane Letanoux, DGS de la CC de Nozay.

Voir l'État autrement

Portée par la DGALN (Direction générale de l'aménagement, du

© CC de Nozay

logement et de la nature), la démarche Atelier des territoires a conféré à l'intercommunalité une certaine reconnaissance au niveau local. Et l'a amenée à considérer l'État d'un autre œil. « Ce n'était pas l'État contrôleur ou régulateur mais un partenaire. Le projet a été co-construit avec les services de la DDTM dans un esprit de collaboration », analyse Morgane Letanoux. Lancés en 2012, les Ateliers des territoires ont accompagné près de 80 sites, selon des thématiques variées. Pour l'édition 2019-2020, certaines collectivités vont aborder la transition écologique, d'autres des sujets plus personnalisés, comme la reconversion d'un ancien site industriel. ●

Carole Rap

44 | REZÉ | URBANISME

Des « tiny houses » en centre-ville

C'est une première en France: en attendant la deuxième tranche du projet urbain des Bourderies, un village de tiny houses verra prochainement le jour sur ce terrain en friche de 6 700 m², à l'initiative même de la commune de Rezé (40 400 hab.). Figures architecturales d'un mouvement sociétal qui prône un retour à la simplicité, les tiny houses – ou micromaisons – sont de petites maisons nomades et écologiques, à mi-chemin entre la roulotte et la maison de bois, n'excédant pas 45 m². « L'objectif est de vivre plus en accord avec l'environnement. Mais cette nouvelle forme d'habitat alternatif, plus simple et plus proche de la nature, est aussi plus accessible financièrement. Alors pourquoi ne pas s'appuyer sur cet esprit pour permettre à certains de trouver leur place en centralité, à la fois dans le respect des principes écologiques et au cœur d'une ville de plus de 40 000 habitants? », lance Véronique Charbonnier, qui porte le projet en qualité d'adjointe au

maire en charge du logement et de l'habitat.

Un test, deux baux

Les futurs occupants s'acquitteront chaque mois d'un loyer, dont le montant, a priori compris entre 250 et 300 €, sera définitivement fixé une fois les travaux de viabilisation collectivement décidés, notamment en matière d'assainissement. « Tous ces éléments seront préalablement discutés entre les locataires, la commune et la métropole de Nantes pour que la lettre technique s'accorde à l'esprit écologique », précise l'élue. Après un appel à

candidatures suivi d'entretiens, huit familles devraient, pour deux baux maximum (soit dix ans), emménager courant 2020 sur ce terrain dévolu au stationnement dans le PLU métropolitain, au sein de maisons réalisées par des professionnels (pas d'auto-construction, ni de caravanes ou mobil-homes). Et si l'expérimentation est concluante, elle pourrait être pérennisée sur une autre emprise communale, elle aussi réservée pour cela en zone de stationnement au PLU, et cette fois pour une durée illimitée. ●

Laurence Denès



À Rezé, un village de tiny houses répond de manière originale à la double exigence d'une ville plus inclusive et plus sobre.

© Anrieta-Davies-Urplash

71 | TRAMAYES | ÉNERGIE

Une énergie 100 % renouvelable



© Mairie de Tramayes

Tramayes est la première commune de plus de 1 000 habitants à l'énergie 100 % renouvelable.

Professeur à l'École nationale supérieure des Arts et Métiers de Cluny, Michel Maya sait très tôt l'impératif des questions écologiques pour s'y attaquer professionnellement. Aussi entreprend-il la transition de Tramayes (1050 hab.) dès son élection, en 1994. Avec, pour ligne directrice, le triptyque « sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables ». Premier pilier, l'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 5h45 divise ainsi cette consommation par quatre en dix ans. « Par ailleurs sont travaillés les deux autres axes, avec notamment la construction d'un réseau de chaleur à bois déchiqueté alimentant dès 2006 les bâtiments communaux, un hôpital et 60 logements de particuliers

situés à proximité », décrit l'élue, qui le garantit: « Entre les subventions et les économies réalisées, l'investissement de 1,5 M€ est indolore car financé par les usagers du réseau. » Et, alors même qu'elle s'emploie à isoler ses bâtiments, la commune vient de graver une nouvelle marche écoresponsable en contractualisant avec un fournisseur d'électricité verte, issue de centrales hydrauliques, éoliennes ou panneaux photovoltaïques français... « Un geste accessible aux collectivités de toute dimension », assure Michel Maya, dont la commune est ainsi devenue la première de plus de 1 000 habitants aux bâtiments alimentés en énergie 100 % renouvelable. ●

L. D.